|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 15 avril 2025 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 24**CE 21/SP | **Aux:**– Aux Administrations des États Membres de l'Union;– À l'État de Palestine (Rés. 99 (Rév. Dubaï, 2018)) |
| **Tél.:** | +41 22 730 6805 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbsg21@itu.int | **Copie:**– Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;– Aux Associés participant aux travaux de la Commission d'études 21 de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;– Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 21;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Consultation des États Membres au sujet du texte déterminé des projets de Recommandation UIT-T F.748.56 (anciennement F.AIGC-GFR) et F.748.57 (anciennement F.RA-GAI) qu'il est proposé d'approuver à la réunion de la Commission d'études 21 de l'UIT-T (prévue à Genève, du 6 au 17 octobre 2025)** |

Madame, Monsieur,

1 La Commission d'études 21 de l'UIT-T (Technologies pour le multimédia, la diffusion de contenus et la télévision par câble) a l'intention d'appliquer la procédure d'approbation traditionnelle énoncée dans la section 9 de la Résolution 1 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT pour l'approbation des projets de Recommandation mentionnés ci-dessus à sa prochaine réunion, qui se tiendra à Genève du 6 au 17 octobre 2025. L'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 21 de l'UIT-T et tous les renseignements utiles concernant cette réunion seront disponibles dans la lettre collective de la commission d'études, qui sera publiée prochainement.

2 Vous trouverez dans l'**Annexe 1** le titre, le résumé et l'emplacement des projets de Recommandation UIT-T proposés pour approbation.

NOTE 1 – Aucune justification UIT-T A.5 n'est nécessaire actuellement pour ces projets de Recommandation.

3 La présente circulaire a pour objet d'engager le processus de consultation formelle des États Membres de l'UIT, qui devront indiquer si ces textes peuvent être examinés en vue de leur approbation à la prochaine réunion, conformément au paragraphe 9.4 de la Résolution 1. Les États Membres sont priés de remplir le formulaire de l'**Annexe 2** et de le renvoyer d'ici au **24 septembre 2025** à 23 h 59 (UTC).

4 Si au moins 70% des réponses des États Membres sont en faveur de l'examen, pour approbation, de ces textes, une séance plénière sera consacrée à l'application de la procédure d'approbation. Les États Membres qui n'autorisent pas la commission d'études à procéder ainsi doivent informer le Directeur du TSB des motifs de cette décision et lui faire part des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*signé*)

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexes**: 2

ANNEXE 1

Résumé et emplacement du texte déterminé des projets de Recommandation
UIT-T F.748.56 (anciennement F.AIGC-GFR) et
UIT-T F.748.57 (anciennement F.RA-GAI)

# 1 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.748.56 (anciennement F.AIGC-GFR) [Document [SG21-R7](https://www.itu.int/md/T25-SG21-R-0007/en)]

Contenu généré par l'intelligence artificielle – Cadre général et exigences

Résumé

Cette Recommandation définit un cadre général à trois couches pour le système de contenu généré par l'intelligence artificielle (AIGC). La couche application est divisée en tâches unimodales/multimodales du point de vue des modalités de production de contenu. La couche modèle couvre les technologies d'intelligence artificielle (IA) générative et les modèles de fondation multimodaux liés au système AIGC. La couche infrastructure comprend les mégadonnées, les plates‑formes en nuage et les modules de calcul. Elle constitue un cadre général pour le système AIGC, auquel s'ajoutent les exigences en matière de fonctionnalités, les scénarios de test de référence des capacités de modèle, les méthodes d'évaluation, les mesures d'évaluation et les flux de travail. Cette Recommandation a vocation à donner aux entreprises des orientations en vue de la création de capacités pertinentes du système AIGC pour des textes, des contenus audio, vidéo et 3D, et d'autres modalités, et à fournir un cadre de référence pour tester, sélectionner ou évaluer les capacités technologiques du système AIGC.

# 2 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.748.57 (anciennement F.RA-GAI) [Document [SG21-R6](https://www.itu.int/md/T25-SG21-R-0006/en)]

Exigences techniques et méthodes d'évaluation des applications multimédias fondées sur l'intelligence artificielle générative

Résumé

Cette Recommandation établit un cadre d'exigences techniques et de méthodes d'évaluation pour les applications multimédias fondées sur l'intelligence artificielle générative. Elle permettra aux utilisateurs de mieux comprendre les technologies d'intelligence artificielle (IA) générative et les aidera à mettre en place des applications d'IA générative de manière plus efficace et appropriée. En outre, cette Recommandation fournit des lignes directrices à l'intention des utilisateurs pour évaluer les capacités des applications d'IA générative et promouvoir leur efficacité.

ANNEXE 2

Objet: Réponse des États Membres à la Circulaire TSB 24: Consultation au sujet du texte déterminé des projets de Recommandation UIT-T F.748.56 (anciennement F.AIGC-GFR)
et UIT-T F.748.57 (anciennement F.RA-GAI)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Au:** | Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunicationsUnion internationale des télécommunicationsPlace des NationsCH-1211 Genève 20, Suisse | **De:** | [Nom][Rôle/titre officiel][Adresse] |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 | **Télécopie:** |  |
| **Courriel:** | tsbdir@itu.int  | **Courriel:** |  |
|  |  | **Date:** | [Lieu,] [Date] |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation des États Membres au sujet des projets de texte déterminé dont il est question dans la Circulaire TSB 24, je vous indique par la présente l'opinion de mon Administration, qui figure dans le tableau ci-après.

|  | Cochez l'une des deux cases pour chaque texte |
| --- | --- |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.748.56 (anciennement F.AIGC-GFR)** | [ ]  **Autorise** la Commission d'études 21 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options):[ ]  Pas de commentaire ou de proposition de modification.[ ]  Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente. |
| [ ]  **N'autorise pas** la Commission d'études 21 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.748.57 (anciennement F.RA‑GAI)** | [ ]  **Autorise** la Commission d'études 21 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options):[ ]  Pas de commentaire ou de proposition de modification.[ ]  Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente. |
| [ ]  **N'autorise pas** la Commission d'études 21 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Nom]

[Rôle/titre officiel]

Administration de [État Membre]